

PAI Projet d'accueil individualisé BOEN N°9 du 4-03-2021

Nouveaux formulaires disponibles à l'adresse :

<https://eduscol.education.fr/1207/la-scolarisation-des-enfants-malades>

Les Formulaires renseignés sont à adresser par courrier postal ou à déposer avant la rentrée scolaire (4 pages PAI + 2 feuilles de protocole de soin et fiche de liaison) à l'adresse indiquée ci-dessous

A l'attention du Dr Gardes
Centre médico-scolaire
410 ch des Boissières
30380 st Christol les ales

04.66.86.05.59
cms30.ales@ac-montpellier.fr

Le jour de la rentrée scolaire, une copie de l'ordonnance, du protocole, ainsi que les traitements avec date de péremption vérifiée couvrant l'année scolaire doivent être amenés à l'infirmerie.

infirmerie.0300002p@ac-montpellier.fr